

**A RETOURNER A COULEURS SOLEIL – 1 square de roc de france 66100 perpignan**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville & Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_ Immatr. véhicule : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

(si vous acceptez votre facture par e-mail – excel est requis)

J'accepte que ma facture me parvienne par e-mail

**COULEURS SOLEIL SUR LE CAMPING LA ROSERAIE à Argelès sur Mer \*\*\***

**Mobil-Home 4/ 6 places**

- |  |   |                          |
|--|---|--------------------------|
| Assurance annulation facultative (7 % du montant de la réservation)              | OUI                                     | <input type="checkbox"/> |
| Réservation oreillers & couvertures (20 € pour la durée du séjour)               | OUI                                     | <input type="checkbox"/> |
| Personne supplémentaire (+ 25% du prix total de la réservation)                  | OUI                                     | <input type="checkbox"/> |
| Téléviseur (30€ / semaine nous consulter)  | OUI                                     | <input type="checkbox"/> |
| Barbecue individuel à gaz (20€ / semaine)  | oui                                     | <input type="checkbox"/> |
| plancha(30€ /semaine)  | OUI                                     | <input type="checkbox"/> |
| Carte pour le petit train <input type="checkbox"/> (gratuit / photo obligatoire) | Animal (+25 €/ semaine, nous consulter) | <input type="checkbox"/> |

NOMS	Prénom	Age

Date d'arrivée : \_\_\_\_\_(samedi après 15 h) Date de départ : \_\_\_\_\_ (samedi à 10 h)

Montant total de la réservation : .....+ 25 € frais de dossier = ..... €

Arrhes d'un montant de : ..... il me restera à régler = ..... €  
(30 % du montant total de la réservation ; les conditions de réservation se trouvent au dos du présent courrier)

**NOUVEAUTE :**

Je souhaite faire un règlement en plusieurs mensualités sachant que ma location devra être réglée avant la date d'arrivée (indiquer le nombre de mois, joindre les arrhes qui seront encaissés immédiatement) \_\_\_\_\_

Je joins à la présente le nombre de \_\_\_\_\_ chèques avec lesquels je souhaite régler ma location.

(Nous vous demandons de mettre au dos les dates auxquelles vous désirez que les chèques soient débités, avant la date d'arrivée).

Date & Signature : À .....le .....

**INVITES :** Si vous invitez en journée des amis, un supplément d'un montant de 10,00 euros sera demandé par personne, en aucun cas les invités ne pourront rester sur le camping durant la nuit, ce supplément donnera droit à un bracelet de piscine et l'accès aux animations du camping.

✂ .....  
**SOUSCRIPTION AU CONTRAT D'ASSURANCE ANNULATION (FACULTATIVE)**

Je, soussigné(e), Melle, Mme, Mr .....  
Souhaite souscrire au contrat d'assurance annulation proposé par Couleurs Soleil de manière facultative et dans les conditions précisées ci-dessus :

- pour la caravane que je loue du ..... au .....
- pour le mobil-home que je loue du ..... au .....

Je joins la présente demande au contrat de réservation et je règle la somme de (rayer la mention inutile) :

- Pour un mobil-home, 7% du montant de la réservation totale, soit un montant de \_\_\_\_\_ €

Je règle cette somme globalement avec les arrhes et les frais de dossier.Fait à ..... le ...../...../..... Lu et approuvé et signature

**COULEURS SOLEIL** sur le camping « LA ROSERAIE » - Parc Résidentiel de Loisirs - 66700 ARGELES SUR MER  
Tél. : 06.13.800.800– Tél & Fax - [ardouins@wanadoo.fr](mailto:ardouins@wanadoo.fr) & [www.couleurs-soleil.com](http://www.couleurs-soleil.com)

**ADRESSE POSTALE :** COULEURS SOLEIL 1 square du roc de france 66100 perpignan

**Une confirmation de réservation vous parviendra par retour de courrier.**

## CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Art. 1 La réservation ne peut être prise en compte qu'après confirmation du versement des arrhes. La confirmation de réservation sera immédiatement envoyée au Preneur dès réception de l'engagement de réservation signé et accompagné du montant des arrhes et des frais de dossier à l'ordre de Couleurs Soleil.
- Art. 2 Le Preneur s'engage à payer le prix de la réservation de la manière suivante :
- versement des arrhes pour la réservation (30%), solde du séjour et de la taxe de séjour le jour de l'arrivée après inventaire et état des lieux qui seront effectués à l'arrivée et au départ.
  - Une caution vous sera demandée d'un montant 450 € pour les mobil-home, cette caution vous sera restituée à votre départ après inventaire final, déduction faite le cas échéant d'éventuelles dégradations.
  - Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé à l'identique, en fin de séjour le mobil home doit se trouver dans un parfait état de propreté, dans le cas contraire la somme de 80 € vous sera retenue sur la caution versée.
- Art. 3 Seules les personnes inscrites sur l'engagement de réservation sont autorisées à occuper les mobil homes qui leur sont alloués. Toute infraction à cet article donnera droit à la société Couleurs Soleil de résilier l'inscription et d'exclure immédiatement du camping les personnes non autorisées. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Le Preneur s'engage à utiliser le mobil home sans les dégrader ni troubler la tranquillité du voisinage. Il ne peut l'utiliser à d'autres fins que celle d'habitation. Le Preneur ainsi que les accompagnateurs sont tenus de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping (affiché à l'entrée du camping). Un bracelet d'accès (port obligatoire) sera fourni par le camping pour la durée du séjour et devra se porter uniquement au poignet.
- Art. 4 La société Couleurs Soleil décline toute responsabilité en cas de :
- vol, intrusion de personne à l'intérieur du bien loué, d'incendie, d'intempérie, accident relevant de la Responsabilité Civile des personnes inscrites, etc.
- Art. 5 Le Preneur s'engage à prendre possession des lieux mis à sa disposition par le présent engagement de confirmation de réservation. En cas de défaillance de sa part, le montant des arrhes reste acquis au loueur. Aucun remboursement sur le prix convenu ne pourra être réclamé par le Preneur en cas de départ anticipé, les arrhes ne sont pas remboursables. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne pourront en aucun cas donner lieu à un remboursement.
- Art. 6 En cas de retard en rapport avec votre date d'arrivée prévue, votre réservation sera maintenue pendant 48 heures, ce délai dépassé, la société Couleurs Soleil disposera librement de votre réservation sans remboursement.
- Art. 7 La société Couleurs Soleil s'engage à vous recevoir sur le lieu de réservation le samedi de 15 heures à 19 heures. Nous vous offrons également la possibilité si vous le souhaitez, de régler votre séjour en plusieurs mensualités avant votre date d'arrivée et de souscrire à une assurance annulation d'un montant de 7 % du montant total de votre prix de séjour (facultative).
- Art. 8 Dans le cas où la société Couleurs Soleil se verrait empêchée d'honorer ses engagements pour « cas de force majeure » elle se verrait le droit d'annuler les réservations correspondantes, un remboursement intégral des sommes déjà versées aura lieu automatiquement, excluant de fait toute autre prétention de la part du Preneur.
- Art. 9 La société Couleurs Soleil se réserve le droit d'ajuster ses prix uniquement en cas de :
- changement du prix de la taxe de séjour pratiquée par le camping,
  - changement du taux de T.V.A.,
- De même, la société Couleurs Soleil ne pourra être tenue pour responsable d'éventuelles modifications des commodités du camping.
- Art. 10 Les animaux de petites tailles sont tolérés, moyennant un supplément par semaine de 25 €. Ils doivent être obligatoirement tatoués, vaccinés, tenus en laisse : le maître sera tenu pour responsable des nuisances et dégradations qui lui seront, le cas échéant facturées.

**Date & Signature :**

**ADRESSE DU CAMPING CHEMIN DE L HOSPITALET 66700 ARGELES SUR MER**